

Formation Responsable Energie 2010

Pour le secteur tertiaire et le secteur du logement collectif



ÉNERGIE



BRUXELLES ENVIRONNEMENT

IBGE - INSTITUT BRUXELLOIS POUR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT



DE RÉELLES ÉCONOMIES

Le prix de l'énergie ne cesse de faire grimper les factures. Malheureusement, nous n'avons que peu de prise sur celui-ci. Par contre, nous pouvons agir sur la consommation dans nos bâtiments. C'est pour vous aider dans vos démarches d'économies d'énergie que la Région de Bruxelles-Capitale organise en 2010, et pour la huitième année, une formation pour les Responsables Energie. Ces Responsables Energie parviennent souvent à faire économiser à leur institution bien plus que le salaire qu'ils perçoivent!

Cette formation en 12 séminaires est accessible à toute personne employée dans une société ou institution qui s'occupe des aspects énergétiques du parc de bâtiments.

Les objectifs de la formation sont les suivants :

- Apprendre aux participants à agir dans leur contexte institutionnel et mener une politique permettant d'économiser l'énergie dans les bâtiments, tout en gardant une attention particulière pour le confort des utilisateurs ;
- Fournir aux participants une base technique solide dans laquelle ils peuvent puiser pour identifier les sources de gaspillage, orienter les solutions à mettre en place, vérifier leur intérêt et orienter les prestataires de service pour leur mise en place correcte ;
- Augmenter la capacité des participants à mener à bien des projets d'économie d'énergie et à développer des projets en énergies renouvelables.

La formation se déroulera à Bruxelles Environnement, en français et néerlandais. L'inscription à cette formation est soumise à candidature. A la fin du cycle et suite à une évaluation, le certificat de « Responsable Energie » sera décerné aux lauréats. Le comité d'accompagnement, composé de représentants de Bruxelles Environnement, du Cabinet de la Ministre de l'Energie et de l'opérateur du projet, est l'organe compétent pour toute décision concernant des questions relatives au contenu de cette brochure (qui fait office de règlement à la formation).

Nous vous invitons à découvrir cette formation en détail dans cette brochure et lors du séminaire de promotion de la formation prévu le 10 février 2010. Les formulaires d'inscription doivent parvenir aux organisateurs pour le **22 février 2010**.

POURQUOI UN RESPONSABLE ENERGIE ?

Parce qu'il est rentable d'implanter au sein de votre entreprise ou institution la fonction de Responsable Energie. Grâce aux connaissances acquises lors de cette formation, un Responsable Energie peut réduire vos factures énergétiques jusqu'à 30%, parfois même sans investissement. Dans certaines institutions, cette fonction ne se justifie pas à temps plein, dans d'autres, une seule personne ne pourra mener l'ensemble des tâches qui s'imposent. La question à poser n'est donc pas si vous pouvez payer un Responsable Energie, mais combien de temps vous devez consacrer à l'énergie dans votre institution.

Si on tient compte d'un objectif réaliste d'une réduction de la consommation de 20%, vous pouvez calculer avec la formule suivante le nombre de jours de travail que vous pouvez couvrir avec les économies générées :

Facture énergétique annuelle x 20 %
Coût patronal journalier de mon RE

Et la deuxième année ? Notre propos est de dire qu'il est plus « durable » de maintenir de l'emploi que de payer de l'énergie... et sans Responsable Energie, vous paierez à nouveau de l'énergie.

Et les investissements à consentir ? Un gros potentiel d'économies d'énergie réside dans une simple correction des modes d'utilisation des équipements. Et si investissements il doit y avoir, ceux-ci sont souvent rentabilisés dans des délais courts et peuvent bénéficier des Primes Energie octroyées par la Région de Bruxelles-Capitale.



PARTICIPATION



Le rôle du Responsable Energie est celui d'un agent de changement dans son institution, chef d'orchestre de la politique de maîtrise durable de l'énergie, face à l'ensemble des intervenants appartenant à la même entité que lui (responsable financier, responsable technique, responsable du service achats, occupants...) mais aussi face à des acteurs extérieurs, professionnels de l'énergie ou du bâtiment (fabricants, bureaux d'études, installateurs et entrepreneurs).

PROFILS DES PARTICIPANTS

La formation est accessible à toute personne qui s'occupe des aspects énergétiques, quel que soit le profil ou la fonction occupée tant dans le **secteur tertiaire** qu'au sein de **logements collectifs**.

Les candidats peuvent donc être :

- des gestionnaires administratifs ;
- des gestionnaires techniques ;
- des écoconseillers ;
- des responsables de la logistique ;
- ...

Bien que n'étant pas prioritaires, les candidatures issues des bureaux de maintenance et des bureaux d'études peuvent être présentées pour autant que le candidat soit bien chargé de la gestion de bâtiment(s).

Chaque Responsable Energie devra maîtriser nombre d'aspects techniques que suppose la gestion énergétique d'un bâtiment ou d'un parc de bâtiments ou, au minimum faire preuve de notions fiables pour entreprendre des collaborations utiles avec les spécialistes en énergie. Le contenu technique du cursus est donc important, même s'il reste accessible.

SÉLECTION DES PARTICIPANTS ET DOSSIER DE CANDIDATURE

Les inscriptions sont soumises à une sélection. Celle-ci est basée sur une certaine adéquation entre la formation offerte et les aspects suivants :

- L'importance de l'institution (parc de bâtiments, consommations annuelles) ;
- Le niveau hiérarchique du candidat Responsable Energie dans l'institution ou le mandat qu'il reçoit de sa ligne hiérarchique ;
- La fonction qu'il occupe dans l'institution, l'objet de son travail quotidien ;
- La politique énergétique que mène ou que veut mener l'institution.

Les places disponibles sont limitées à 50 personnes maximum.

Pour soumettre votre candidature, **il est impératif de remplir le dossier de candidature et de le renvoyer pour le lundi 22 février 2010 au plus tard**. Les confirmations d'inscription arriveront dans la semaine du 1^{er} mars par courrier électronique.

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de Bruxelles Environnement : www.bruxellesenvironnement.be (Professionnels > Séminaires et formations) ou recevable par e-mail auprès de Mme Karine Vande Steene (kv@icedd.be).

DROIT D'INSCRIPTION

Un droit d'inscription de 500 € pour le cycle complet (modules optionnels et évaluations compris) sera demandé aux participants. Ce montant, non récupérable même en cas d'abandon, est destiné à la participation aux frais (repas pris en commun). Dès la candidature retenue, un courrier électronique précisant les modalités de paiement vous parviendra.

Par ailleurs, l'institution dont le candidat ne présente pas les examens (examen écrit et défense de la monographie) sera soumise au paiement de l'entièreté des frais engagés pour le candidat par la Région, soit 2500 € en plus du droit d'inscription.



PROGRAMME 2010

(SOUS RÉSERVE)



12 JOURS DE FORMATION

Séminaires	Thèmes	Date (jeudis)	Formateurs
Séminaire 1	Le «Responsable Energie», une fonction aux multiples enjeux ; Le rôle du «Responsable Energie» ; Le secteur tertiaire et le secteur du logement collectif dans le bilan énergétique régional ; Les aides et subventions aux études et investissements en Région de Bruxelles Capitale ; La directive sur la Performance Energétique des Bâtiments (PEB)	18/03 9h-16h30	Boris D'Or, ICEDD - FR Pascal Simus, ICEDD - FR Facilitateur Energie Secteur Tertiaire - FR/NL Fabienne Demarteau, Bruxelles Environnement - FR
Séminaire 2	Chiffrer l'énergie : règles et lois permettant d'évaluer sa situation énergétique	25/03 9h-16h30	Jacques Claessens, UCL - FR Filip Grillet, Cenergie - NL
Séminaire 3	Suivi des consommations, Comptabilité énergétique, Rentabilité des investissements, Tiers-investissement	01/04 9h-16h30	Dirk Everaert, Cenergie - NL Stéphane Godfrind, Sibelga - FR Yves Lebbe - FR/NL
	Congé de Pâques (du 5 au 16 avril)		
Séminaire 4	Audit, conception et amélioration d'une installation de chauffage	22/04 9h-16h30	Michel Demol, Ingénieur Conseil - FR/NL Gauthier Keutgen, ICEDD - FR
Séminaire 5	Enveloppe des bâtiments : Désordres architecturaux et détails techniques Energie et acoustique : le point Eco-construction : introduction	29/04 9h-16h30	Claude Crabbé, IA Concept - FR Sophie Mersch, Centre Urbain - FR M. Luyckx, Facilitateur éco-construction - FR/NL
Séminaire 6	Enveloppe des bâtiments (suite) : Typologie des bâtiments, influence sur le K , importance de l'étanchéité à l'air, approche des nouveaux produits isolants Concept d'un bâtiment basse énergie / passif Etude de cas présentée par un RE	06/05 9h-16h30	Claude Crabbé, IA Concept - FR W. Hildersson, Passiefhuis platform - NL Sébastien Coulon, RE à Anderlecht - FR
	Congé de l'Ascension (13 mai)		
Séminaire 7	Eclairage intérieur : conception, rénovation, gestion Approche pratique via exemples concrets	20/05 9h-16h30	Marc Vanden Bosch, Laborelec - NL Ingrid Van Steenberghe, ODID - FR/NL
Séminaire 8	Eau chaude sanitaire – production classique et solaire : conception, rénovation, gestion, tensions entre URE et hygiène	27/05 9h-16h30	Yvan Piette, Res-ip - NL/FR Facilitateur Energies Renouvelables Grands Systèmes - FR/NL
Séminaire 9	Ventilation des locaux : conception, rénovation, gestion --- Tertiaire : Climatisation ou Logement collectif : Synthèse des différents éléments importants concernant ce secteur	03/06 9h-16h30	Filip Grillet, Cenergie - NL Jacques Claessens, UCL - FR ou Facilitateur Energie Logement Collectif - NL/FR
Séminaire 10	Sensibilisation des occupants Présentation du Label Entreprise Eco-dynamique Stratégies institutionnelles et de communication Etude de cas présentée par un RE	10/06 9h-16h30	Xavier Van Roy, Bruxelles Environnement - NL/FR Pascal Ons, consultant - FR Lionel Thibault, RE à la STIB - FR
Séminaire 11	Libéralisation du marché de l'électricité : Cadre légal et institutionnel - introduction Gestion des consommations électriques Analyse des factures électriques, éléments de négociation de son contrat de fourniture Approche du solaire photovoltaïque : du projet au concret	17/06 9h-16h30	Pascal Misselyn, Brugel - FR Marc Balasse, Cenergie - FR/NL Nicolas Fraiture, Siemat-Energie - FR/NL Facilitateur Energies Renouvelables Grands Systèmes - FR/NL
Séminaire 12	Cogénération : Cadre légal et institutionnel - introduction Faisabilité technico-économique, conception, gestion Visite d'une installation de cogénération à l'huile végétale de 2 x 25 kWé	24/06 9h-16h30	F. Cornille, Bruxelles Environnement - FR/NL Facilitateur Energie Cogénération - FR/NL Vincent Spruytte, Managimm sa - NL/FR

LES SÉMINAIRES OPTIONNELS

<p>Séminaire optionnel A</p>	<p>Atelier « Chauffage » : Visite sous forme d'audit sur le terrain : analyse des performances d'une installation de chauffage et identification des dysfonctionnements au niveau de la chaudière, du régulateur, ... Conditions nécessaires pour qu'une chaudière à condensation fonctionne correctement ; Utilisation des check-lists, des outils de calculs du CDRom Energie+, etc...</p>	<p>mardi 9h00 – 16h30 Avril - mai</p>	<p>Jonathan Matthews, ICEDD – FR Jonathan Fronhoffs, Facilitateur Energie Logement Collectif – NL</p>
<p>Séminaire optionnel B</p>	<p>Atelier « Climatisation » : Visite sous forme d'audit sur le terrain d'une installation de climatisation avec identification des dysfonctionnements, définition des corrections à appliquer et estimations des gains ; Utilisation des check-lists, des outils de calculs du CDRom Energie+, etc...</p>	<p>mardi 9h00 – 16h30 Juin</p>	<p>Jonathan Matthews, ICEDD – FR Jonathan Fronhoffs, Facilitateur Energie Logement Collectif – NL</p>



L'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

<p>Évaluation écrite</p>	<p>Évaluation écrite des connaissances acquises lors des différents séminaires</p>	<p>jeudi 07/10 9h-12h</p>	<p>à Bruxelles Environnement</p>
<p>Évaluation orale</p>	<p>Évaluation orale par un jury - Présentation par les candidats Responsable énergie de leur travail de fin de cycle (monographie)</p>	<p>du 08 au 12/11</p>	<p>15' de présentation par le Candidat 15' de Question-Réponses</p>



La formation se déroulera en français et néerlandais, chaque orateur intervenant dans sa langue maternelle. Vous pouvez vérifier dans le programme le régime linguistique des formateurs. Durant les séminaires, l'équilibre français / néerlandais sera maintenu autant que possible.
Ce programme est provisoire. Certains exposés ou orateurs pourraient encore changer.



CERTIFICAT D'APTITUDE

Les participants admis au cycle de formation s'engagent à suivre l'entièreté de la formation. A la fin du cycle, les candidats seront soumis à une évaluation de leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend :

- Une évaluation écrite portant sur les connaissances acquises au cours de la formation et la capacité du candidat à les maîtriser.
- La présentation et la défense d'un travail de fin de cycle (monographie) relatif à un projet ou une réalisation en efficacité énergétique au sein de leur institution.

La participation à l'ensemble du cycle est obligatoire. Le candidat sera proclamé apte à l'exercice de la fonction de Responsable Energie s'il atteint un score de minimum 60% pour chacune des deux épreuves. Dans ces conditions, la Région de Bruxelles-Capitale délivrera un certificat d'aptitude, document qui n'a pas valeur de diplôme légal mais atteste que le détenteur a été évalué par des spécialistes quant à sa capacité à mener des projets en maîtrise durable de l'énergie.

CERTIFICAT POUR PARTICIPANTS 2003-2009

Les participants aux sessions de formation organisées par Bruxelles Environnement en 2003 et 2004 n'ont reçu, à leur demande, qu'une attestation de fréquentation. Aucune de ces formations n'était certifiante. Il leur est donc permis, moyennant inscription préalable, de passer l'examen et de présenter leur monographie de fin de cycle sans devoir suivre à nouveau les séminaires.

Les participants des sessions 2005 à 2009 qui n'ont pas présenté l'examen écrit ou défendu de monographie à la fin de leur cycle peuvent, eux aussi, présenter ces épreuves sans suivre à nouveau les cours.

Pour cette procédure, la date limite d'inscription est fixée au **31 mai 2010**. Un droit d'inscription de 50 € sera réclamé pour cette seule procédure d'examen.

ACCESSIBILITÉ

Informations sur www.bruxellesenvironnement.be (Qui sommes-nous ? > Nous rendre visite)

La formation se déroulera à Bruxelles Environnement, Guledelle 100, 1200 Bruxelles.

Bruxelles Environnement est fréquemment desservi par les bus 27 (arrêt Andromède), 45 (arrêt Guledelle) et 79 (arrêt Guledelle) qui ont plusieurs correspondances avec le métro.

La station de métro Roodebeek se trouve à 20 minutes à pied de Bruxelles Environnement.

Pour les horaires, votre itinéraire et le temps de parcours, consultez www.stib.be.

?
ENCORE DES QUESTIONS

Contacter directement
l'opérateur désigné par
Bruxelles Environnement :
ICEDD asbl,
Mme Karine Vande Steene
au 081 25 04 80



PARTICIPEZ AUSSI À NOS AUTRES INITIATIVES



Primes Énergie : assurez votre avenir

La Région de Bruxelles-Capitale souhaite vous encourager à investir dans une politique énergétique. C'est pourquoi elle vous propose de nombreuses Primes Energie. Ces primes constituent une aide financière pour toutes sortes d'initiatives visant à améliorer les performances énergétiques d'un bâtiment.

Contrairement à ce que l'on croit, l'obtention de ces primes n'est pas liée à une procédure longue et laborieuse. Les Facilitateurs, les experts que Bruxelles Environnement-IBGE met gratuitement à disposition, sont également rompus à cette pratique. Ils peuvent vous donner des informations sur les conditions et les différentes démarches administratives, et vous aider tout au long de la procédure.

Les Facilitateurs Énergie : quatre experts à votre service

La Région de Bruxelles-Capitale a créé un réseau d'experts en énergie. Ils vous aident gratuitement à améliorer les performances énergétiques de vos bâtiments et à appliquer des mesures d'économie. Vous pouvez bénéficier de leur expérience dans la réalisation de différents projets à Bruxelles et à l'étranger. Les Facilitateurs sont des experts indépendants et impartiaux. Ils ne se substituent en aucun cas à votre architecte, votre bureau d'étude ou votre installateur. Mais ils peuvent vous aider à diriger les travaux de ces parties et peuvent évaluer les propositions de tiers sur le plan de la politique énergétique, par le biais de recommandations. Libre à vous de les suivre ou non.

Pour les entreprises et les institutions publiques:

Facilitateur Energie Secteur Tertiaire :
0800 85 775, fac.tert@ibgebim.be

Pour les propriétaires et les gestionnaires de grands bâtiments de logements (taille minimale de 1.000 m² et au moins 10 appartements) :

Facilitateur Energie Logement Collectif :
0800 85 775, fac.coll@ibgebim.be

Pour la cogénération (produire de l'électricité tout en récupérant la chaleur) :

Facilitateur Energie Cogénération :
0800 85 775, fac.cogen@ibgebim.be

Pour l'énergie renouvelable :

Facilitateur Energies Renouvelables
Grands Systèmes : 0800 85 775,
fac.her@ibgebim.be

Label Entreprise éco-dynamique : renforcez votre image



Renforcer votre image de marque et en même temps réduire vos coûts ? C'est possible, grâce au label "Entreprise écodynamique".

L'obtention du label est une démarche gratuite, progressive (1, 2 ou 3 étoiles) et bénéficiant d'un accompagnement. Elle vous permet en outre d'anticiper la législation environnementale, d'innover et de réaliser des économies financières avec, à la clef, une reconnaissance officielle bien méritée.

Info : www.bruxellesenvironnement.be/ecomanagement

Abonnez-vous

Le Bruxelles Environnement News pour professionnels est notre périodique trimestriel. Il contient des informations sur la législation environnementale relative aux entreprises ainsi que des conseils techniques pour favoriser l'utilisation de technologies plus respectueuses de l'environnement.

Pour vous y abonner : abonnement@ibgebim.be.

La Lettre d'Information électronique E-news vous tient au courant des actualités environnementales. Aux gestionnaires d'entreprises, d'institutions et d'immeubles de logement, elle fournit de nombreux renseignements pour leur permettre de développer l'activité économique de la Région tout en respectant leurs obligations légales.

Pour vous y abonner : abonnement@ibgebim.be





INFOS



02 775 75 75
www.bruxellesenvironnement.be

Informations complémentaires :

Le site de Bruxelles Environnement-IBGE :

www.bruxellesenvironnement.be (Professionnels > Séminaires et formations)

Assistance administrative et logistique :

Karine Vande Steene, ICEDD asbl,

Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, 081 25 04 80, kv@icedd.be

Encadrement du projet :

Boris D'Or, ICEDD asbl,

Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable, bd@icedd.be

Responsable du projet :

Julie Spies, Département Promotion de l'Efficacité Energétique,

Bruxelles Environnement-IBGE, 02 563 41 62, jsp@ibgebim.be

Rédaction et traduction : ICEDD

Layout : ICEDD

Comité de lecture : Joke Dockx, Xavier Van Roy, Julie Spies - Bruxelles Environnement - IBGE

Coordination : Julie Spies - Bruxelles Environnement - IBGE

Éditeurs responsables : J.P. Hannequart & E. Schamps - Gulledele, 100 - 1200 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé.

Crédits photographiques : ICEDD